

Conditions d'utilisation du Studio Bout d'essais

Veillez trouver ci-dessous les informations pratiques concernant le Studio Bout d'essais.

Avant votre première location :

Il est indispensable de savoir utiliser les éclairages et le matériel mis à disposition.

Avant votre première séance, il est nécessaire que nous programmions un rendez-vous (nous n'avons pas de permanence) afin de vous expliquer les accès.

Pour les formalités administratives lors de cette entrevue, nous demandons un chèque de caution de 500 euros (non encaissé), une attestation de responsabilité civile et le paiement de l'adhésion en ligne.

Réservation :

Toute réservation se fait par mail en indiquant la date, l'heure de début et l'heure de fin.

La semaine, il faut réserver 2h minimum par séance, les samedis, dimanches et jours fériés les locations se font à la journée. Toute heure réservée est à régler, même s'il y a une annulation de votre côté ou si vous commencez/finissez la séance en avance/retard. Si vous dépassez (ce qui induit qu'il n'y a aucune réservation après vous), les heures supplémentaires seront facturées également (passé 15 minutes). Aussi, nous laissons toujours 1h de battement entre 2 locations pour les retards éventuels et le ménage/désinfection. Merci de prévenir par email ou sms tout dépassement pour une meilleure organisation.

Annulation :

Les conditions pour les réservations en cas d'annulation : gratuit si vous annulez 20 jours avant la date, 50 % à régler si vous annulez dans les vingt jours précédant votre réservation.

Accès :

Ouverture de BLIIDA et du studio tous les jours du lundi au dimanche de 9h à 23h.

Un tuto d'accès à BLIIDA vous sera envoyé par mail suite au premier rendez-vous.

Un nouveau code de la boîte à clé vous sera transmis la veille de chaque séance.

Les utilisateurs veilleront à quitter les lieux 15 min avant la fermeture du site. Tout déclenchement d'alarme en dehors des heures d'ouverture sera facturé 100 € par BLIIDA.

Cas particulier :

Les jours fériés, la grande grille grise sera sûrement fermée, il faut passer sur le côté, il y a une porte noire.

Interdictions :

Ne pas utiliser sans autorisation le mobilier, les costumes, accessoires ou décors du bureau et ne pas sortir le matériel d'éclairage.

Ne pas faire de photos à l'extérieur du studio sans l'accord préalable de BLIIDA et des résidents concernés.

Matériel et Dommage :

L'utilisation des locaux et du matériel mis à disposition est sous la responsabilité exclusive de l'adhérent. L'association Bout d'essais ne serait en aucun cas responsable des accidents survenus lors de leur utilisation. L'association Bout d'essais demandera réparation du préjudice subi.

Un inventaire du matériel photo est affiché. Des feuilles pour contrôler le matériel sont à disposition pour l'état des lieux d'entrée et sortie. Il n'est pas obligatoire, mais aucun recourt ne sera possible en cas de disparition de matériel ou de matériel détérioré. Aussi, 3 photos seront demandées : les socles, le plateau et le mur d'accessoires.

Merci d'être délicat avec le matériel.

Ne pas débrancher les flashes avant l'arrêt complet de la ventilation.

L'adhérent est aussi responsable de chaque personne qu'il accueille à BLIIDA et donc, de ce fait, des dommages qu'ils pourraient engendrer, casse ou vol constaté dans le bureau et dans la Cabine. Pour éviter les intrusions extérieures dont vous seriez également responsable, il ne faut pas laisser la porte du studio ouverte et ne pas y mettre de cale.

Les locaux devront être rendus propres et rangés dans l'état où ils ont été trouvés. Des frais de nettoyage de 50 € seront facturés en supplément en cas de non-respect des lieux.

Tout problème est à signaler immédiatement à Amélie (0768780181), Sandrine (0630777302) et Luc (0682326251).

Droit d'auteur et droit à l'image :

Il appartiendra à chaque adhérent de s'assurer que tous les films, images qu'il réalise soient subordonnées à l'observation des lois françaises en matière de droits d'auteur ainsi qu'à celle de la loi sur la protection des personnes physiques et de leur image.

Bout d'essais ne saurait être responsable d'une inobservation quelconque de ces lois par ses adhérents.

Exclusion :

L'association Bout d'essais peut exclure un adhérent conformément aux règles énoncées ci-dessus.

Tarifs et règlements :

À chaque séance, une feuille est à compléter et à déposer sur le bureau.

Pour les tarifs et les paiements :

<https://boutdessais.assoconnect.com/collect/description/165414-q-bout-d-essais>

Vous devrez régler en ligne :

- une adhésion de 20 euros (valable 1 an)
- vos heures d'utilisation
- éventuellement les mètres de fonds utilisés 14€/mètre
- éventuellement les heures supplémentaires

L'adhésion est nominative, chaque personne responsable du shooting ou qui manipule les éclairages et le matériel devra prendre une adhésion.

Les pros (ayant un statut de photographe) n'ont pas accès aux tarifs amateurs mais exclusivement aux tarifs pros.

Le tarif réduit est uniquement réservé aux étudiants et amateurs pour la réalisation de leurs projets personnels sans but de vendre ou de promotion.

Le tarif pro est pour tous les utilisateurs ayant un statut professionnel réalisant des activités lucratives, des services rendus à des tiers, des travaux de communication ou de création de contenu.